

## Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?

Avec de la vigilance et des gestes simples :

1. **Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel :**

- chaudières,
- chauffe-eau et chauffe bains,
- cheminées, inserts et poêles,
- conduits d'aération.

2. **Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.**

3. **Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.**



*N'utilisez pas pour vous chauffer :*

- **Des chauffages d'appoint en continu** ; ils ne sont pas raccordés à l'extérieur et doivent être utilisés dans des pièces ventilées.
- **Des appareils non destinés à cet usage** (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros...).

**N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.**

## SICTOM : Collecte

Votre bac à ordures ménagères est collecté tous les samedis à partir de 6 heures.

Rappel : si vous êtes collecté une fois par semaine et que ce jour est un jour férié, une collecte de rattrapage sera effectuée le mercredi précédent de la même semaine.

Exemple : le samedi **15 Août 2009**, la collecte aura lieu le Mercredi **12 Août 2009**.

Pas de changement pour la caisse jaune.



## Quelles solutions pour mes déchets ?

*Ce qu'il ne faut pas faire :*

- Le brûlage à l'air libre
- Le dépôt sauvage ou enfouissement sauvage de débris
- Le rejet à l'égout

*Ce qu'il faut faire :*

- Le tri de tous ses déchets
- Le stockage sécurisé
- L'élimination par les installations agréées

## La charte de l'éco citoyen

- On est éco citoyen 365 jours par an.
- Chaque jour, l'éco citoyen préserve l'environnement grâce à des gestes simples.
- L'éco citoyen apprend à jeter moins et à jeter mieux.
- L'éco citoyen cherche à produire le moins de déchets possible.
- L'éco citoyen fabrique de l'engrais naturel en compostant les déchets organiques dans son jardin.
- L'éco citoyen n'oublie pas ses papiers gras derrière lui lorsqu'il se promène, pique-nique ou dans toute autre de ses occupations.
- L'éco citoyen apprend à trier ses déchets : il apporte le verre usagé jusqu'au conteneur le plus proche prévu à cet effet. Il récupère les journaux, revues, papiers, bouteilles en plastique, boîtes conserves... et les met dans la « caisse jaune ».
- L'éco citoyen ne se débarrasse jamais de ses déchets encombrants ou toxiques dans la nature, les terrains vagues ou sur les trottoirs.
- L'éco citoyen a recours pour ses gravats, ses résidus encombrants, à la déchetterie.
- L'éco citoyen se renseigne sur tous les moyens mis à sa disposition pour se débarrasser de ses déchets de la façon la moins dommageable pour l'environnement.
- L'éco citoyen donne l'exemple et fait bénéficier les autres de ses connaissances en leur indiquant la meilleure façon de gérer leurs déchets.



*En faisant, un peu plus, chaque jour, pour protéger notre environnement...*

*Nous retrouverons le plaisir de nous promener dans des endroits propres et sains.*